

Entreprises : pourquoi recruter un alternant ?

Vous participez
à la formation
d'un jeune
que vous **embauchez**

Vous transmettez
un **savoir-faire**

Le salarié est formé à
votre culture d'entreprise,
vos techniques, vos méthodes,
vos procédures



Vous profitez d'**une offre de formation adaptée**
au milieu de l'entreprise

Vous bénéficiez d'une meilleure maîtrise de vos coûts :
transparence du coût
de la formation, des aides
perçues et du salaire total chargé
de l'apprenant
www.alternance.emploi.gouv.fr

Vous rendez
l'apprenant
rapidement opérationnel

0262 48 33 70

dftlv@univ-reunion.fr

ftlv.univ-reunion.fr